



Le monologue du sourd ?

Notre profession vit une situation de blocage après l'exercice de notre droit d'opposition à l'encontre des accords sur la rémunération, les classifications, les carrières, la mobilité inter-entreprises et le droit syndical, textes signés par la CNCE et quelques syndicats minoritaires du Groupe. Cette situation trouve son origine dans le refus persistant de nos dirigeants à mener un dialogue social respectueux et responsable ou simplement dans leur inaptitude à déléguer à des intervenants vraiment capables de le faire.

Le Syndicat Unifié qui depuis son origine (1947) a été de toutes les luttes et de tous les progrès sociaux en Caisse d'épargne, ne peut se satisfaire de cette situation. C'est pourquoi, une fois de plus il interpelle le directoire de la Caisse nationale en l'invitant à renouer les fils du dialogue social.

" Messieurs,

Le dialogue social au sein du Groupe Caisse d'épargne est en danger. Ce n'est pas la première fois que le Syndicat Unifié vous alerte sur ce sujet. Notre organisation syndicale, qui ne saurait se satisfaire de ce constat, souhaite faire des propositions concrètes, de nature à permettre une reprise des relations sociales constructives.

Le Syndicat Unifié a toujours été, vous le savez, ouvert au dialogue et n'a jamais refusé de discuter a priori de réformes, lorsqu'elles s'avéraient pertinentes et n'entraient pas en contradiction avec les intérêts des salariés. Il en a apporté la preuve tout au long de son existence, notamment ces vingt dernières années, dans un contexte de mutations profondes et accélérées. Plus récemment, le Syndicat Unifié a réaffirmé son rôle de partenaire incontournable et responsable, tant sur le dossier retraite que sur le contrat groupe national MNCE ou la mise en place de la préretraite progressive.

Ni vous, ni nous, ne pouvons nous accommoder de cette situation.

Au-delà du constat il convient donc de s'interroger sur les causes, pour essayer de sortir d'une situation préjudiciable à l'ensemble de notre profession. En ce sens, l'examen d'un passé récent permet de mieux comprendre l'origine des crispations.

Votre obstination à refuser toute revalorisation du point avant le mouvement de grève de janvier 2001 puis les dénonciations brutales des accords sur le droit syndical national en mars et rémunérations, avancement, carrière en juillet 2001, auguraient mal de l'avenir. Sur le fond des dossiers en question, tant sur le droit syndical national que sur les rémunérations, à aucun moment vous n'avez accepté d'engager une véritable négociation, ni même tenté de rapprocher les différents points de vue en présence.

.../...



.../...

Dès les premières rencontres, le dialogue tournait au monologue : obnubilés par votre projet, vous restiez sourds à tout échange, refusant d'entendre la moindre critique motivée, la moindre suggestion constructive. Sur chacun de ces dossiers vous avez opté pour un passage en force, accompagné par des organisations syndicales minoritaires dans notre Groupe.

Les concrétisations que vous avez obtenues de la sorte, ont fait l'objet d'une opposition de la part d'une majorité des représentants du personnel. Pourtant vous ignorez cette opposition en affirmant vouloir procéder à l'application unilatérale de dispositions qui demeurent quasiment identiques aux accords opposés. Au-delà de la capacité que pourra vous en laisser le législateur, ce comportement témoigne d'une conception toute particulière des relations sociales et du respect dans lequel vous tenez la représentation du personnel.

Ces projets que vous avez voulu imposer ne sont pas acceptés et la débauche d'énergie et de moyens dont vous faites preuve pour tenter de les populariser trahit votre crainte de l'échec. La réforme d'un système traitant de la rémunération des classifications et des carrières est un chantier de grande ampleur dont le succès est étroitement dépendant du degré d'adhésion du personnel et de ses représentants. Une véritable négociation s'imposait : ne manquez pas de clairvoyance en ignorant le temps dont vous disposez encore pour la mener, mais cette fois-ci en écoutant et en intégrant les attentes de tous les partenaires sociaux, notamment les plus représentatifs.

Au-delà de ce dossier majeur, vous reproduisez le même comportement détestable sur des sujets moins médiatisés (instances paritaires nationales, droit disciplinaire) avec la même finalité qui consiste à vouloir rogner le droit des salariés tout en méprisant leurs représentants. Ne persistez pas dans cette impasse.

En outre, vous envisagez de réviser les quelques accords nationaux rescapés, ce qui suppose de recueillir l'unanimité des organisations syndicales. Pour cela vous tentez régulièrement de passer en force alors que la solution serait la négociation d'un accord de méthode, seul susceptible de régler ces sujets de crispation.

Nous avons suggéré cette solution sans beaucoup d'écho à ce jour.

Enfin nous portons d'autres propositions, notamment sur :

- *la négociation d'un Contrat Groupe National (CGN) Prévoyance qui offrirait un socle commun en matière de prévoyance à tous les salariés du Groupe. Ce CGN Prévoyance, confié en gestion à une entreprise du Groupe, mettrait fin à la grande diversité des couvertures, des contrats et des intervenants, dans l'intérêt bien compris des salariés et des entreprises.*
- *la négociation d'accords nationaux instaurant :*
 - *la validation des acquis de l'expérience.*
 - *un système d'appréciation,*
 - *un dispositif pluriannuel de revalorisation des salaires,*
 - *un intéressement Groupe.*

Nous réaffirmons ici que le Syndicat Unifié reste ouvert au dialogue à condition que celui-ci soit possible, équilibré et équitable. Nous souhaiterions qu'il en aille de même pour tous nos interlocuteurs, qu'ils soient dirigeants du Groupe ou d'une entreprise du Groupe.

Serge Huber - Secrétaire Général "



Membre fondateur de l'UNION SYNDICALE - GROUPE DES 10 "SOLIDAIRES"

Secrétariat Général Caisse d'Épargne : CE Centre-Val de Loire - 2bis, rue Denis Papin - 37300 JOUÉ LÈS TOURS - ☎ 02.47.73.34.19 📠 02.47.73.34.20 - www.syndicat-unifie.net